

# OUVERTURE DE POSTE

(RECRUTEMENT INTERNE)

Le 14 juin 2018

**S-2696**  
**(5117-236)**

**OUVRIÈRE OU OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN**  
**Poste régulier à temps plein – 100 % (38 h 45 par semaine)**  
**Service des ressources matérielles**

## NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

## ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Sous l'autorité du contremaître d'entretien spécialisé, la personne titulaire de ce poste remplit les fonctions suivantes :

- ✓ Analyse les risques associés à des machines, prend des mesures, fabrique des gardes métalliques pour prévenir les risques d'accident en santé et sécurité au travail. Inspecte et maintient les dispositifs de prévention.
- ✓ S'occupe de l'entretien préventif de l'équipement électromécanique qui consiste notamment à remplacer des roulements à billes, installer et aligner des courroies, entretenir et ajuster des compresseurs d'air, des appareils frigorifiques, des boîtes d'engrenage, etc.
- ✓ Effectue des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installations sanitaires et d'installations mécaniques simples.
- ✓ Exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien manuel spécialisé.
- ✓ Est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.
- ✓ Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

## QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études dans une des spécialités du bâtiment appropriées à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, notamment dans les domaines suivants :

- Mécanique industrielle de construction et d'entretien
- Électromécanique de systèmes automatisés
- Technologie de maintenance industrielle
- Mécanicien de chantier

**ET** avoir huit (8) années d'expérience pertinente.

## OU

Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente. Dans le cas où cette qualification requiert moins de quatre (4) périodes d'apprentissage, avoir en plus une (1) année d'expérience pertinente pour compenser chaque période manquante.

**Autre exigence :** Détenir un permis de conduire valide, car vous devrez utiliser votre véhicule pour les déplacements entre les points de services. Remboursement des frais de déplacement.

**Horaire :** Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 15 h 45

**Salaire :** 23,28 \$ l'heure, plus prime d'attraction et de rétention de 10% (si applicable)

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir l'assistance pour des mesures d'adaptation pour le processus de présélection et de sélection : [persononenseignant@cssh.qc.ca](mailto:persononenseignant@cssh.qc.ca).

Faire parvenir votre candidature au plus tard **le 20 juin 2018 à 16 heures**, à:

Service des ressources humaines

Madame Isabelle Chopin, conseillère en gestion du personnel

Télécopieur : (450) 771-7102 / Courriel : [srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca](mailto:srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca)